



Trop versé de pension alimentaire

Par **anotome**, le **02/06/2010** à **13:35**

Bonjour,

J'ai une saisie sur salaire de 200/mois pour une pension alimentaire. Saisie sur 12 mois, puis elle repasse à 150 euros;

Hors, la saisie des 200euros à durée 14 mois. Et le problème, c'est qu'on m'a expliqué que mon employeur devait écrire à l'huissier, que l'huissier écrirait à mme ex et qui devait répondre à l'huissier et qu'à son tour l'huissier écrirait à mon employeur pour que je puisse être restitué des 100 euros que mme ex a trop perçus!!

Le problème c'est que là il me reste 150 euros pour finir le mois une fois tous payés et que j'ai un enfant de 8 mois à nourrir également!!!

Il n'y a pas un autre moyen pour que je récupère cette somme au plus vite? Pourquoi ma famille devrait être pénalisée?